





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)

Crédit IDA 5775-MG et DON 432-MG

(3//3 MG Ct DON 432 M

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP CASEF)

ANNEXE N°6 DU PGES – ENTREPRISE HAROLD

Plan de Protection de l'Environnement des Sites (PPES) : Bases Vies

Travaux de réhabilitation des pistes rurales dans les Régions Itasy et Vakinakaratra

Avril 2022

SOMMAIRE

1.		Contexte4
2.		Les sites identifiés pour les Bases Vies4
	2.1	Bases Vies identifiés pour les travaux dans la Région Itasy
	2.2	Bases Vies identifiés pour les travaux dans la Région Vakinakaratra 6
3.		Etat initial des sites et ses environs7
	3.1	Région Itasy7
	3.2	Région Vakinakaratra 8
4.		Les aménagements envisagés pour l'exploitation des sites9
5.		Les mesures d'atténuation des impacts négatifs environnementaux et sociaux9
6.		Plan prévisionnel de remise en état des sites à la fin des travaux10
	Anı	nexe 1 : Contrat de bail d'un magasin de stockage à Ambatomanjaka12
	Anı	nexe 2 : Contrat de bail d'une maison à Miarinarivo13
	Anı	nexe 3 : Contrat de bail d'une maison à Ampanataovana14
	Anı	nexe 4 : Contrat de bail d'une maison à Miandrirahona15
	Anı	nexe 5 : Contrat de bail d'une maison à Mananasy16
	Anı	nexe 6 : Photos des bases vie : Ambatomanjaka, Ampanataovana, Mananasy, Miandrirahona. 17
	Anı	nexe 7 : Contrat de bail de location d'une maison (logement) à Ambatonikolahy 18
	Anı	nexe 8 : Contrat de bail de location d'une maison (bureau) à Ambatonikolahy 19
	Anı	nexe 9 : Contrat de bail de location d'une maison (magasin de stockage) à Ambatonikolahy 20
	Anı	nexe 10 : Contrat de bail de location d'une maison pour logement à Mahazina21
	Anı	nexe 11 : Autorisation d'exploitation de base vie délivrée par la CR Antsoatany22

LISTE DES FIGURES

Figure N°1: Localisation géographique de la Base Vie à Ampanataovana	4
Figure N°2 : Localisation géographique de la Base Vie à Mahatsinjo	5
Figure N°3: Localisation géographique de la Base Vie à Mandrirahona	5
Figure N°4 : Localisation géographique de la Base Vie à Mananasy	6
Figure N°5 : Localisation géographique de la Base Vie à Ambatonikolahy	6
Figure N°6 : Localisation géographique de la Base Vie à Mahazina, Commune Rurale Antsoantany	7

1. Contexte

Durant les travaux de réhabilitation des pistes rurales dans les Régions Itasy et Vakinakaratra, l'Entreprise HAROLD devrait élaborer un Plan de Protection de l'Environnement et Social des sites annexes : gite d'emprunt, carrières et Base Vie.

2. Les sites identifiés pour les Bases Vies

L'Entreprise HAROLD va louer des maisons pour servir de logement des personnels, magasin de stockage et parcage d'engin et véhicules.

2.1 Bases Vies identifiés pour les travaux dans la Région Itasy

Pour l'axe Miarinarivo – Ambatomanjaka, deux sites sont identifiés :

 Ampanataovana (Commune Rurale Ambatomanjaka): Une maison louée Magasin de stockage, aire parcage de camion et engin (18°54'22,48"S/46°53'30,55"E);

Figure N°1: Localisation géographique de la Base Vie à Ampanataovana



• Mahatsinjo (Commune Rurale Ambatomanjaka): Deux maisons louées pour base vie, aire parcage de camion et engin (18°52'28,39"S/46°51'58,51"E), et pour magasin de stockage (18°52'37,20"S/46°51'56,31"E).

Figure N°2 : Localisation géographique de la Base Vie à Mahatsinjo



Il est pareil pour l'axe Soavinandriana - Mananasy, deux sites sont identifiés :

Miandrirahona (Commune Soavinandriana): Une maison louée pour base vie (19°09'43,43"S / 46°41'40,27"E);

Figure N°3: Localisation géographique de la Base Vie à Mandrirahona



 Mananasy (Commune Rurale Mananasy): Une maison louée pour magasin de stockage (19°08'58,32"S / 46°38'58,20"E).

Figure N°4: Localisation géographique de la Base Vie à Mananasy

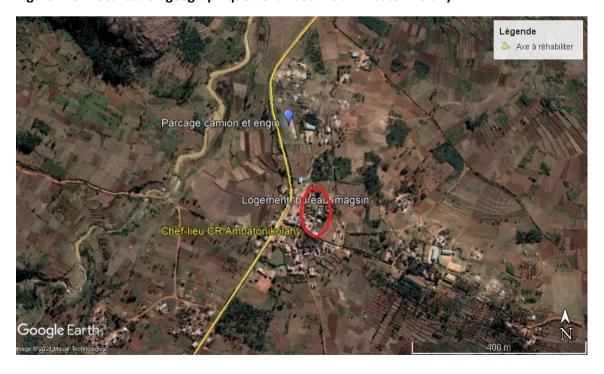


2.2 Bases Vies identifiés pour les travaux dans la Région Vakinakaratra

Pour l'axe Betafo - Ambatonikolahy (Farihimena), district de Betafo, deux sites sont identifiés au niveau du Chef – lieu de la Commune Rurale Ambatonikolahy:

- Ambatonikolahy (Fkt Ambatonikolahy, Commune Rurale Ambatonikolahy): Trois maisons (19°45′56 S / 046°55′18 E);
- Ambatonikolahy: Une Base Vie (19°45′47 S / 046°55′17 E)

Figure N°5: Localisation géographique de la Base Vie à Ambatonikolahy



Pour l'axe reliant Antsapanimahazo – Ambohitrandriana - croisement vers carrière Ambohibary Sambaina, district Antsirabe II, trois sites sont identifiés dans le Fokontany Mahazina, Commune Rurale Antsoantany :

- Bureau (19°41'20 S / 047°10'05 E);
- Logement du personnel cadre (19°41'26 S / 074°09'38 E)
- Base vie et d'implantation (19°41'16 S / 047°08'54 E)

Figure N°6: Localisation géographique de la Base Vie à Mahazina, Commune Rurale Antsoantany



3. Etat initial des sites et ses environs

3.1 Région Itasy

Le sol dans la Région de l'Itasy est dominé par une association de sols ferralitiques rouge et jaune / rouge.

En hydrologie, Itasy est drainée par quatre (04) grandes rivières : Kitsamby, Andromba, Sakay et Lily et compte 51 lacs dont 40 dans le District de Miarinarivo et 09 dans le District de Soavinandriana.

La forêt de Tapia (*Uapaca bojerii*) est le seul site protégé de la Région par son intérêt biologique et économique. La majeure partie de la végétation est constituée de savane à *Hypparhenia rufa* et *Aristida rufuscens* avec des rares d'arbustes telles *Psiadia altissima*, *Aphloia theiaformis*, *Eugenia jambolana* et *Psiadia goyava* et des zones de reboisement *d'Eucalyptus* et de *Pinus sp*.

Plusieurs espèces des faunes terrestre et aquatique ont été identifiées dans la Région dont 14 espèces d'oiseaux, 5 espèces de reptiles, 5 espèces de petits mammifères, 3 espèces de poissons.

La démographie des Communes concernées par le projet se résume comme suit :

Tableau: Nombre des populations au niveau de quatre (04) Communes concernées par les travaux

AXE	COMMUNE	POPULATION	SOURCE
Micrimariya Ambatamaniaka	Miarinarivo I	16 419	Monographie
Miarinarivo - Ambatomanjaka	Ambatomanjaka	20 429	district 2011
Soavinandriana - Mananasy	Soavinandriana	31 339	Monographie 2016
	Mananasy	31 003	SERT 2020

3.1.1 – Axe Miarinarivo – Ambatomanjaka

Les Bases Vies à Mahatsinjo seront destinées pour hébergement et magasin de stockage.

L'environnement autour du village est représenté par des terrains de culture, de savane herbacée et de zone boisée. Aucune zone sensible ni de site sacré n'est repéré aux environs des sites.

La Base Vie à Ampanataovana sera utilisée pour magasin de stockage et parcage d'engin.

L'environnement autour du site est constitué d'une savane herbacée Aucune zone sensible ni de site sacré n'est repéré aux environs des sites.

3.1.2 Axe Soavinandriana - Mananasy

La base vie à Mananasy sera utilisé pour hébergement et magasin de stockage. Le village de Mananasy est entouré de culture vivrière et des rizières.

A 300 m au Nord du site se trouve le lac cratère Andramavo, ayant une superficie de 13,5 ha.

La base vie à Miandrirahona sera destinée pour magasin de stockage et parcage d'engin.

Le village de Miandrirahona est entouré de rizière, de culture vivrière et de reboisement.

3.2 Région Vakinakaratra

La Région Vakinakaratra est caractérisée par de nombreux cônes volcaniques, des collines et des plaines aux sols volcaniques. L'altitude est en moyenne de 1 250 m.

Deux types de sols dominent cette zone :

- Les sols volcaniques couvrant quelques cônes volcaniques, des collines et des planèzes et ;
- Les sols ferralitiques rajeunis constituant l'alternance de plateaux des massifs granitiques ou quartzitiques culminant.

Le climat de la Région est de type tropical d'altitude, caractérisé par un contraste net entre la saison sèche (Avril à Novembre) et la saison pluvieuse de Novembre à Mars.

3.2.1 Axe Betafo - Ambatonikolahy (Farihimena)

La Base Vie à Ambatonikolahy est située à la sortie Nord du village. Le terrain est plat, tapissé de gazon.

Le site est entouré de quelques maisons, rizières, cultures vivrières et des arbres. Une rivière coule à 80 m à l'Ouest du site.

Le magasin de stockage se trouve au milieu de village. Le site est entouré de maisons, des arbres et de culture vivrière. Une rivière se trouve à 250 m à l'Ouest du site.

3.2.2 Axe Antsapanimahazo – Ambohitrandriana - croisement vers carrière Ambohibary Sambaina

Le site d'implantation de la Base Vie à Mahazina est couvert de végétation herbacée. Aucune habitation n'est repérée dans un rayon de 200 m du site.

Le site est entouré de champs de culture et de reboisement.

Le logement du personnel se trouve à l'écart du village de Mahazina sur la piste à réhabiliter. Le site est entouré de terrain de culture et quelques maisons.

4. Les aménagements envisagés pour l'exploitation des sites

Avant l'occupation des sites (bases vie et site d'installation), l'Entreprise HAROLD envisage de mettre en place les infrastructures et dispositifs suivants :

- Clôture des sites permettant le contrôle d'accès en raison de sécurité ;
- Groupe électrogène pour la fourniture de l'électricité;
- Dispositif de collecte et de tri de déchets (déchets ménagers biodégradables, les emballages et bouteilles plastiques, huile de vidange);
- Zone d'entretien et de vidange de véhicule et engin ;
- Douches et toilettes ;
- Réseau d'assainissement;
- Extincteurs au niveau de parcage des véhicules et magasin de stockage

Par ailleurs, à Ambatonikolahy, outres les dispositifs sus mentionnés, les infrastructures suivantes seront à installer site :

- Station de coffrage
- Station de ferraillage
- Zone de stockage d'agrégat
- Poste de bétonnage

5. Les mesures d'atténuation des impacts négatifs environnementaux et sociaux

Dans les travaux réhabilitation des pistes rurale, l'Entreprise HAROLD s'engage à mettre en œuvre les actions et mesures suivantes au niveau de la Base Vie :

- Entreposage des huiles-moteurs, huiles de vidange, hydrocarbures dans des bacs étanches entreposés dans un local imperméabilisé et sécurisé;
- Evacuation des huiles usées de vidanges ;
- Traitement des déchets selon leur nature : enfouissement des déchets ménagers, papiers et cartons ; réutilisation des emballages plastiques ; envoi batteries usées à une société spécialisée en traitement des déchets dangereux ;
- Réutilisation (feu de cuisson) ou distribution les déchets de menuiserie (sciure et bout de bois) aux riverains;
- Imperméabilisation (dallage) de la zone d'entretien et de vidange des véhicules et engins avec dispositif de séparateur d'huile et d'hydrocarbure;

- Mise en place de panneau de signalisation indiquant la sortie et entrée des engins;
- Mise en place d'un réseau d'évacuation d'eau usée (eau grise et eau noire) se déversant dans le réseau d'assainissement existant, ou à défaut, mise en place d'un bassin de lagunage;
- Mise en place d'un réseau d'assainissement des eaux de ruissèlement en tenant compte le maintien de l'écoulement naturel des eaux;
- Information et sensibilisation des ouvriers des entreprises sur les us et coutumes local ;
- A compétences égales, privilégier le recrutement local ;
- Sensibilisation et formation des ouvriers sur les thèmes de santé (MST/SIDA, Covid-19, paludisme, maladies de la main sale, sécurité au travail (risque, danger, EPI), VBG/VCE, etc ...;
- Mise à disposition gratuite de préservatif aux travailleurs ;
- Mise à la disposition des ouvriers de boite à pharmacie

6. Plan prévisionnel de remise en état des sites à la fin des travaux

A la fin des travaux, l'Entreprise HAROLD prévoit d'apporter les aménagements suivants avant d'abandonner définitivement le site, sauf avis contraire du propriétaire :

- Enlèvement des matériels et engins même ceux qui sont en panne
- Nettoyage général du site
- Enlèvement des constructions précaires,
- Maintien du réseau d'assainissement existant
- Acquittement des arriérés (loyer, salaire, etc.)

En cas d'autre aménagement décidé par le propriétaire, une demande écrite visée par le *Fokontany* et la Commune doit être adressée à l'Entreprise, avec accord préalable de la Mission de Contrôle.

ANNEXE

Annexe 1 : Contrat de bail d'un magasin de stockage à Ambatomanjaka



NIF: 3000127600

Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail : <u>andapa3h a gmail.com</u> Tél. : +261 34 02 604 54

CONTRAT DE BAIL
Entre les soussignés :
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Et
Nom: RMEANIAFALIN HASHTU prénom(s): Tran hichard demeurant à:
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant :
Article 1 : objet
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) à :
Article 2 : durée
Le présent bail commence le : 31 51 222.
Article 3 : loyer
Le loyer convenu est : 120, 900 Ar.
Avance payée :
Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB : trois (03) copies originales
Fait à Ambetemonje le 28/01/2020.
Le Bailleur Le locataire
Jean Richard. RANDRIAMALALA Har Petera
O Har Petera

Annexe 2 : Contrat de bail d'une maison à Miarinarivo



NIF: 3000127600 Stat: 41002 72 1989 0 00017

RCS: AHA 2002 A 0066 Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail: <u>andapa</u> Tel: +261 34 02 604 54

161.1 + 201 34 02 004 34
CONTRAT DE BAIL
Entre les soussignés : Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandroroto - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Nom: Lazafradra yalsa HasiTrini ana prénom(s) Brkoh arunto demeurant d:
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant : Article 1 : objet Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) a Mi won kruto comprenant : Quality Unadry of us grand lutic
Article 2 : durée
Le présent bail commence le : 23 / 10 22
Article 3 : loyer Le loyer convenu est :. Soo ooo loo Avance payée :. Soo oo loo Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB : trois (03) copies originales

Le Bailleur

RAKOTONIRINA Maro Emmani

13

Annexe 3 : Contrat de bail d'une maison à Ampanataovana.



NIF: 3000127600 Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066 Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail: andapa th // gmail.com Tél.: +261 34 02 604 54

CONTRAT DE B	AIL
Entre les soussignés :	
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda dem Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».	eurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo -
Et	
Nom: RANGE FO	prénom(s) fréduric
demeurant à	
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».	W .
A été conçu le bail suivant :	
Article 1 : objet	
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa a : Ampana taovana fokontany Commo comprenant : Panhang	une Ambatomanjaba Tarubultasy
Article 2 : durée	
Le présent bail commence le : 31 49nirin Loca	C. Barrelle and C. Barrelle an
Article 3 : loyer	
Le loyer convenu est : 60. 200 Miary	930726-00-94000 C441378
Avance payée :	
Il est conçu pour une durée indéterminée.	
NB : trois (03) copies originales	
Fait à. Amp	anatas Janale 18/21/2012.
Le Bailleur	Le locataire Euleprise
Colum	Ewither
O cody	30 t

Annexe 4 : Contrat de bail d'une maison à Miandrirahona



NIF: 3000127600 Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail : <u>andapa</u> 3h a gmail.com Tél. : +261 34 02 604 54
CONTRAT DE BAIL
Entre les soussignés :
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Et C. P. D
Nom: AM DAIAND HAADDA prénom(s): Vololomina.
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant :
Article 1 : objet
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) à : Miandria hong flu Mchatrinja Ck satting fanta Itory. comprenant: Parking it Magasin Stockage, Logement Parsonnels
Article 2 : durée
Le présent bail commence le : 23 / 4/ 2014
Article 3: loyer
Le loyer convenu est : J60 . 150 Ar .
Avance payée : 250
Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB : trois (03) copies originales
Fait à Mandry ahamile 23/07/2022.
Le Bailleur Le locataire
MAIRE INTERIM TAROLD RAMANANI SOS VVEITA
Avance payée : 250 100 Ar Il est conçu pour une durée indéterminée. NB : trois (03) copies originales Fait à 23 / 01 / 20-22 Le Bailleur Le locataire MAIRE INTERIM La Aroldo

15

Annexe 5 : Contrat de bail d'une maison à Mananasy



NIF: 3000127600 Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) E-mail: andapa3h a guaril com Tél.: +261 34 02 604 54

CONTRAT DE BAIL
Entre les soussignés :
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Et
Nom: RALAFILIDRARE prénom(s): Glimain. demeurant à: Manany
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant :
Article 1 : objet
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) à: Commune Rusel Mausury. comprenant: Lagrin de Stoebage
Article 2 : durée
Le présent bail commence le : 23 1 01 1 2022
Article 3 : loyer
Le loyer convenu est : 70,000 Ariany.
Avance payée :
Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB : trois (03) copies originales
Fait à Mauauasy le 23/01/2022
Le Bailleur Le MAIRE Le locataire
Sc. Pomi
Gramain RAZAFINDRABE Germa

Annexe 6 : Photos des bases vie : Ambatomanjaka, Ampanataovana, Mananasy, Miandrirahona



Photo 1: Magasin de stockage et aire de parcage de camion et engin- Village Ampanataovana

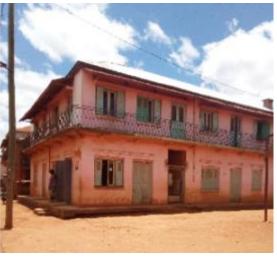


Photo 2 : Base vie et aire de parcage – Village Ambatomanjaka



Village Mananasy - Maison de stockage



Fkt Miandrirahona – Base vie

Annexe 7 : Contrat de bail de location d'une maison (logement) à Ambatonikolahy



NIF: 3000127600

Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail: andapa3h/a.gmail.com Tél.: +261 34 02 604 54

CONTRAT DE BAIL
Entre les soussignés :
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Et
Nom: RANDRIAMENTINA prénom(s) Jean Baptiste demeurant à: AMPATONIKOLAHY
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant :
Article 1 : objet
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) à:
Article 2 : durée
Le présent bail commence le :
Article 3: loyer Le loyer convenu est: 40000-br/mois (quarente mille arian) Avance payée:
Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB : trois (03) copies originales
Fait à Ambatanikolaly, le 29 Janvier 2022
Le Bailleur Le locataire
HAROLD RANDRIAMIENINA Jean Baptiste

Annexe 8 : Contrat de bail de location d'une maison (bureau) à Ambatonikolahy



NIF: 3000127600

Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail: <u>andapa3h a gmail.com</u> Tél.: +261 34 02 604 54

CONTRAT DE BAIL
Entre les soussignés :
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Et
Nom: RANDRIATIENINA prénom(s): Jean Baptiste demeurant à: AMBATONIKOLAHT
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant : Article 1 : objet
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) à:
Article 2 : durée
Le présent bail commence le :
Article 3 : loyer
Le loyer convenu est: 60000 Ar / mois (Soixante mille ariany)
Avance payée :
Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB : trois (03) copies originales
Fait à Ambutonikoldy, le 29 Janvil 2022.
Le locataire Le locataire HAROLD RANBRIAMIENTA RAZANADRANDRO BEIHARE: Lynda

Annexe 9 : Contrat de bail de location d'une maison (magasin de stockage) à Ambatonikolahy



NIF: 3000127600

Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambaya (208)

E-mail: andapa

Tél.: +261 34 02 604 54

CONTRAT DE BAIL

Entre les soussignés :

Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVI) 500 Analamandroroto Sambava (208)
Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».

Et

Nom : RAHELIHANTRINIALA prénom(s) Holy Nalalation a demeurant à :.

Dénommé(e) ci-après « le locataire ».

A été conçu le bail suivant :

Article 1 : objet

Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e)

Article 2: durée

Le présent bail commence le Inditerminée

Article 3 : loyer

Le loyer convenu est :. 60. 000 on/mois

Avance payée :.

Il est conçu pour une durée indéterminée.

NB: trois (03) copies originales

Fait à. Am la tons latoly Le 29 junvier 2001

Le Bailleur

Annexe 10 : Contrat de bail de location d'une maison pour logement à Mahazina



NIF: 3000127600 Stat: 41002 72 1989 0 00017 RCS: AHA 2002 A 0066

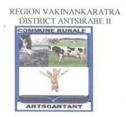
Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208)

E-mail: andapa3hra gmail.com Tél.: +261 34 02 604 54

CONTRAT DE BAIL

-
Entre les soussignés :
Nom : RAZANADRANORO prénoms : Brillante Lynda demeurant à : Lot IVD 500 Analamandrorofo - Sambava (208) Dénommé(e) ci-après « le Bailleur ».
Et
Nom: RALANTON IAINA Voo hangimining prénom(s):
Dénommé(e) ci-après « le locataire ».
A été conçu le bail suivant :
Article 1 : objet
Le bailleur loue au locataire qui accepte, sa maison / son appartement sis(e) à : Maha Jima Sud comprenant : Cham has
Article 2 : durée
Le présent bail commence le :
Article 3 : loyer
Le loyer convenu est : 120 000 as
Avance payée :
Il est conçu pour une durée indéterminée.
NB: trois (03) copies originales
Fait à Mahazima , le 23.1011 2022
Le Bailleur DISTRICT ANT SIE DE LE locataire RALANTONI AINA Voahangi nurina RAZANADKANORO Brillants Lynda
MANDRIANARISOA Bienvent

Annexe 11: Autorisation d'exploitation de base vie délivrée par la CR Antsoatany





N O6/COM/ANTS/22/INF

FANOMEZAN-DALANA

NY BEN'NY TANANAN'NY COMMUNE ANTSOATANY dia manome alalana ny ENTREPRISE HAROLD hanorina base vie eny antampon'ny mahazina hametrahany ireo fitaovana ho entina hanamboarana ny lalana mampitohy an'ny FONKOTANY ANTSAMPANIMAHAZO sy ny FONKOTANY MAHAZINA

Natao izao fanomezan-dalana izao mba hanamora ny fanatanterahana ny asany ary manan-kery manomboka ny daty namoahana azy ho fantatry ny be sy ny maro ity fanomezan-dalana ity

ANTSOATANY

NY BEN'NY TANANA

RANDRIANIRINA Martin

29 Janvier 2022